

Prendre le large...

► LE BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME

VOL. 12 - BULLETIN N° 111
MAI 2016

L'ÉQUIPE DU COMITÉ PARTICIPE AU DÉFI ENTREPRISES 2016!

Pour la première fois, le Comité participera au Défi Entreprises le 12 juin prochain.

Pour l'occasion, nous avons tous accepté de relever un défi physique personnel lors de cette journée et avons commencé notre entraînement dans le but d'atteindre notre objectif!

Depuis sa création à Québec en 2011, le Défi Entreprises a aidé plus de 25 000 participants à devenir plus actifs, en plus d'amasser plus de 250 000 \$ en dons pour des organismes à but non lucratif.

Pour en savoir plus sur le Défi Entreprises, visitez le <https://defientreprises.com/quebec/>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

C'est avec grand plaisir que nous convions tous nos membres actifs et associés ainsi que leurs collègues à notre AGA qui se déroulera au Yacht Club de Québec, situé au 1225, boul. Champlain, Québec, Canada G1K 0A2, le mardi 31 mai prochain à compter de 13 h 30.

Quant aux membres du Conseil d'administration, ils seront convoqués plus tôt, car une séance régulière du CA est prévue à 9 h 30 au même endroit. L'AGA sera suivie à 14 h 30 d'une conférence sur la gestion des ressources humaines offerte gracieusement par le Comité sectoriel. L'événement devrait être terminé vers 15 h 30.

Nous vous invitons à nous confirmer votre présence avant le 24 mai en communiquant avec Martine Picard, par courriel à mpicard@csmoim.qc.ca ou par téléphone au 418 694-9059.

Consultez l'[invitation officielle ici](#).

Soyez des nôtres!

LE COMITÉ SERA PRÉSENT À LA JOURNÉE CARRIÈRE CARGOM À MONTRÉAL!

Deux représentantes du Comité tiendront un kiosque d'information lors de la Journée carrière CargoM en transport et logistique qui aura lieu le lundi 6 juin 2016, de 10h à 18 h 30 PM au Cégep André-Laurendeau, dans l'arrondissement LaSalle à Montréal.

Cette journée sera une belle occasion pour le Comité afin de faire des rencontres privilégiées avec la relève et promouvoir la mission et les services offerts par notre organisation.

RAPPEL - CONFÉRENCE GRH MARITIME

Le Comité organise le 10 mai prochain, à Montréal, sa toute première Conférence GRH maritime dont le thème sera la gestion des ressources humaines maritime : défis et solutions 2016!

Cet événement, présenté par [le Port de Montréal](#), est à ne pas manquer; réservez le 10 mai 2016 à votre agenda!

Consultez [le programme](#) de la journée pour plus de détails!

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

Merci à nos partenaires Or et Argent!

PORT  MONTRÉAL





VOL. 12 - BULLETIN N° 111
MAI 2016

LA FOIRE DE L'EMPLOI 2016 : UN BEAU SUCCÈS!

Les 1^{er} et 2^e avril dernier, le Comité sectoriel était présent au Centre de foires d'ExpoCité de Québec pour rencontrer les 9500 chercheurs d'emplois de la région. Trois compagnies maritimes québécoises accompagnaient le Comité lors de cet événement, soit le Groupe Océan, le Groupe Desgagnés et Verreault Navigation.

Ces 2 journées ont été un franc succès pour le Comité et ont permis de faire connaître les nouveaux filtres de recherche de la page Info-emplois maritimes de son site web aux chercheurs d'emplois.

Le Comité a également profité de l'occasion pour faire la promotion des divers postes disponibles chez les compagnies non présentes à la Foire.



LE COMITÉ ÉTAIT PRÉSENT AU CCMC!

Le 19 avril dernier, deux représentants du Comité ont participé à la réunion du comité permanent sur le personnel maritime dans le cadre du Conseil consultatif maritime canadien à Ottawa.

Cette journée a permis aux représentants de Transports Canada d'aborder plusieurs sujets de réglementation maritime s'appliquant au personnel tels que :

- L'échéancier d'application du nouveau Règlement sur le personnel maritime;
- Les nouvelles exigences de formation en leadership;
- Les heures de travail et de repos;
- Les délais de l'émission des certificats médicaux;
- Les modifications aux cours des Fonctions d'urgence en mer (FUM);
- Le nouveau brevet de conducteur de petits bâtiments SVO.

En ce qui concerne l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur le personnel maritime (RPM), les représentants de Transports Canada ont informé les participants que la mise en vigueur officielle au Canada ne pourra avoir lieu le 1^{er} janvier 2017 puisque son adoption ne sera pas complétée. Toutefois, Transports Canada prendra des mesures pour que les détenteurs de brevets émis au Canada ne soient pas pénalisés s'ils doivent exercer dans des juridictions où les changements sont déjà en application. Pour plus d'informations à propos du CCMC, consultez le <https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/sraq-ccmc-menu-826.htm>

Veuillez surveiller notre chronique réglementaire numéro 11 en mai pour un compte rendu plus complet sur tous les points concernant le règlement sur le personnel maritime (RPM) et les modifications entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. La chronique traitera aussi des systèmes de gestion de la sécurité et du service en mer pour le personnel de pont.

RETOUR SUR LA FORMATION ISM- ISPS

En collaboration avec le Bureau Canadien International Maritime (CIBS), le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime a offert une formation le 13 avril dernier à Montréal sur l'introduction au Code ISM et aux audits internes (ISM-ISPS).

Le Code international de gestion de la sécurité (Code ISM) est une norme internationale pour la sécurité de l'exploitation des navires et la prévention de la pollution. Cette formation, donnée par M. Saïd Nassif, a permis aux participants de se familiariser avec les codes ISM et ISPS et de mieux comprendre leur raison d'être, les modalités de leur application pour les entreprises, la préparation aux audits et le rôle des différents intervenants.

Présentement, le Code ISM est exigé principalement pour les navires de plus de 500 Tonneaux qui voyagent à l'international. Transports Canada est actuellement en voie de modifier le règlement sur le système de gestion de la sécurité pour les voyages domestiques. Il est à noter que le projet de règlement s'appliquera aux bâtiments Canadiens non-visés par la Convention.

Surveillez la chronique réglementaire à venir qui résumera les responsabilités des entreprises face à la gestion de la sécurité (Code ISM).

VOTE DU PUBLIC - CONCOURS DE DESSINS MON FLEUVE ET MOI

Les œuvres finalistes et lauréates du concours de dessins Mon fleuve et moi sont en ligne depuis le vendredi 22 avril!

Vous êtes d'ailleurs invités à voter pour votre œuvre préférée jusqu'au 6 mai via le <http://bit.ly/1ThAmlg>

